



**NEXT
EMBALLAGE**



RAPPORT RSE 2023 - 2024

**ENGAGÉ VERS LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**



PRÉAMBULE

MOT DU PRÉSIDENT

Agir avec lucidité et constance pour répondre aux enjeux de notre époque : telle est la voie que le Groupe NEXT a choisie.

Les attentes environnementales, sociales et économiques évoluent rapidement, et nous avons la conviction que notre performance ne peut plus être uniquement mesurée en chiffres. Elle doit aussi refléter notre capacité à anticiper, à nous adapter et à assumer pleinement notre responsabilité d'industriel engagé.



Depuis 2021, nous avons accéléré notre démarche RSE autour d'actions concrètes, portées collectivement par les équipes et ancrées dans nos valeurs. Ce rapport rend compte des avancées réalisées ces deux dernières années, dans un esprit de transparence et de progrès continu.

De l'écoconception à la sécurité alimentaire, de la santé au travail à la décarbonation de nos activités, en passant par une gouvernance éthique et des achats responsables : chaque initiative vise un objectif commun, celui de construire une croissance plus durable et plus juste.

Nous savons que le chemin est encore long. Mais nous le parcourons avec détermination, en mobilisant nos collaborateurs, nos partenaires et nos clients autour d'une ambition claire : être une entreprise industrielle performante, mais avant tout responsable.

A handwritten signature in dark ink, which appears to read 'A. Pontaillier'.

Antoine PONTAILLIER
Président du Groupe NEXT



SOMMAIRE

1

LE GROUPE NEXT | P.4

- Historique et implantations
- Activités du groupe
- Culture d'entreprise

2

DÉMARCHE RSE | P. 8

- Contexte et périmètre du rapport
- Stratégie RSE et ODD
- Initiatives phares des 3 dernières années

3

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE | P.14

- Économie circulaire
- Énergie et émissions de gaz à effet de serre
- Pollution de l'eau, du sol, de l'air, microplastiques
- Gestion des déchets et de l'eau
- Biodiversité et écosystèmes

4

RESPONSABILITÉ SOCIALE | P. 21

- Sécurité des consommateurs
- Santé et sécurité au travail
- Conditions de travail
- Égalité des chances et de traitement

5

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE | P. 27

- Achats éthiques et responsables
- Promotion de l'éthique des affaires
- Liens et dialogues avec les parties prenantes
- Ancrage local

6

INDICATEURS CLÉS | P. 31

- Sociaux et sociétaux
- Environnementaux
- Economiques



1

LE GROUPE NEXT

“ —

Construire ensemble avec nos clients et nos fournisseurs un avenir durable en apportant des solutions responsables et innovantes pour garantir la sécurité des personnes



Siège de NEXT et site de production PICARD (Nersac-16)

HISTOIRE DU GROUPE

1973

Création de PICARD

1985

Antoine Pontallier prend la Direction de PICARD

1994

Création de MDP (Markers Development packaging)

2007

Rachat de NOVOPAC (PETIT et AIRFORME)

2009

Obtention de la certification BRC-IOP



2019

Lancement du site e-commerce de PETIT

2021

Création de l'usine de masques **NEXT Safe** sur le site PICARD

2023

Certification RSE : Label LUCIE basé sur l'ISO 26000

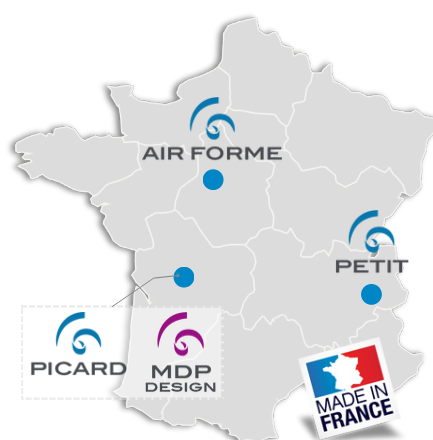


2024

Certification EcoVadis argent du site PICARD
Obtention du label MORE



IMPLANTATIONS EN FRANCE



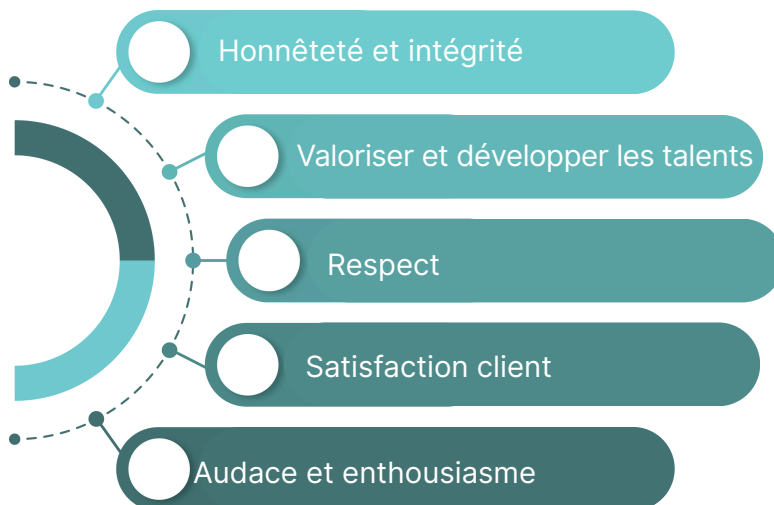
Le groupe NEXT comprend 3 sites de production et une agence de design packaging basés en France :

- En Charente (16 - siège social du groupe) : **PICARD** et l'agence **MDP DESIGN**
- Dans le Loir et Cher (41) : **AIR FORME**
- En Savoie (73) : **PETIT**

Le groupe est spécialisé dans le thermoformage et l'extrusion. Sa **production est 100% française**.

NOS VALEURS

Les collaborateurs NEXT se retrouvent autour de 5 valeurs - piliers clés :



CHIFFRES CLÉS

20

millions d'€ de CA

90

collaborateurs

99%

des matières premières
sourcées en Europe

1200 t.

de matières recyclées
par an



Chaîne de thermoformage - site Picard

ACTIVITÉS DU GROUPE

THERMOFORMAGE

Picard, Air Forme et Petit fabriquent en petite, moyenne ou grande série des emballages et calages sur-mesure par le procédé de thermoformage. Les sites travaillent principalement avec de grands groupes de l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique. Deux des sites sont **certifiés BRC grade AA+** pour la sécurité alimentaire.



EXTRUSION

Le site Air Forme extrude les films plastiques à partir de matière plastique vierge ou issue du recyclage, il fabrique des feuilles plastiques en PS (Polystyrène) alimentaire, en PS industriel ou en PP (Polypropylène), prêtes à être utilisées sur les chaînes de thermoformage.

A NOTER : les squelettes de production (ou "scraps") des différents sites du groupe NEXT sont revalorisés à 99% en interne ou en externe au moyen de ce procédé.



CONCEPTION SUR-MESURE

A travers son agence de design MDP, NEXT élabore des projets packaging sur-mesure intégrant tous types de matériaux : plans, CAO 2D/3D, prototypages sont réalisés sur la base du cahier des charges client, en intégrant les techniques d'écoconception et les recommandations de recyclabilité.



MARCHÉS & SAVOIR-FAIRE

Les emballages, calages et moules thermoformés par le groupe ont pour **principaux débouchés** :

- Industrie agro-alimentaire : produits carnés, végétariens, poissons et fruits de mer, traiteurs
- Pâtisseries et artisans pâtisseries
- Biscuiteries industrielles
- Parapharmacie,
- Cosmétique,
- Industrie aéronautique, automobile
- Entreprises cherchant des prestations de services liés à la conception d'emballages



Le savoir-faire de NEXT repose sur sa capacité à **concevoir des emballages sur-mesure, du design à l'industrialisation.**

NEXT lance en parallèle une **gamme d'emballages standards** pour les industriels, fabriqués à la demande.



POINTS FORTS DE NEXT

- Le service (écoute, proximité, recherche de solution)
- La satisfaction client
- La compétence technique des équipes
- La réactivité et l'adaptabilité aux besoins des clients, de la petite à la grande série



CULTURE D'ENTREPRISE

DANS L'ADN : LA FOOD SAFETY CULTURE

Dans la future version 7 de la certification BRC, l'accent est porté sur la Food Safety Culture (FSC ou Sécurité des Aliments).

Chez NEXT, c'est une exigence au quotidien, qui fait partie de l'**ADN du groupe** et engage chaque collaborateur.

Outre le **système qualité et de traçabilité abouti**, des **actions de sensibilisation récurrentes** sont en place, notamment :

- Sensibilisation du personnel lors des réunions quotidiennes
- Indicateur dédié suivi mensuellement
- Boîte à idée pour permettre aux collaborateurs de suggérer des améliorations ou faire remonter des dysfonctionnements
- Questionnaire diffusé à tout le personnel pour évaluer l'adhésion et la compréhension de la FSC
- Audits internes pour évaluer les comportements des employés et mettre en place les actions correctives.

Un seul objectif : la satisfaction des clients, et la sécurité alimentaire pour le consommateur final.

> [Voir le certificat BRC de Picard](#)

> [Voir le certificat BRC de Air Forme](#)



INVESTISSEMENTS CONSTANTS DANS L'OUTIL DE PRODUCTION

En 2025, NEXT prévoit le déploiement d'une stratégie de production de barquettes standards, pour proposer une gamme d'emballages compétitifs avec des délais optimisés.

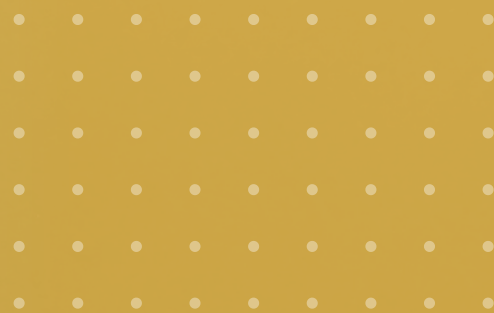
L'extension de l'usine réalisée en 2020 est équipée de **lignes de thermoformage modernes et performantes**.

L'usine a été construite sur la base des standards de performance de l'usine 4.0 ou "usine du futur" : elle intègre des technologies digitales intelligentes dans la production et les processus industriels, comme par exemple :

- **des AGV** (Automatic guided vehicle) ou véhicule autoguidé : commandés avec une tablette par l'opérateur sur la ligne de thermoformage, ils apportent la matière première et évacuent les palettes de produits finis de manière autonome
- **des pallet shuttle** ou "racks intelligents" pour les matières premières : ce système de stockage par accumulation semi-automatique utilise une navette motorisée pour déposer et extraire les palettes des rayonnages
- **des cobots** (robot collaboratif) pour faciliter la palettisation

Outre l'amélioration de la productivité, ces installations permettent de **diminuer les TMS** (troubles musculo-squelettiques) des collaborateurs affectés aux postes de production.

Ce nouveau site s'inscrit dans notre **engagement à produire localement, en France**. Cette proximité avec nos clients réduit les délais de livraison et les émissions de CO2 liées au transport.



2

DÉMARCHE RSE

“ —
|

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible

Antoine de St Exupéry



CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT RSE

Ce premier rapport RSE du groupe NEXT **couvre les années 2023 et 2024**, témoignant des progrès réalisés depuis la formalisation de la démarche RSE en 2021. Ces deux années ont été marquées par des initiatives majeures dans le développement durable du groupe.

Ce rapport **s'étend aux trois sites de production** et aux activités principales du groupe dont l'activité d'emballages thermoformés, l'extrusion et le bureau de design, garantissant ainsi une vision globale et cohérente de nos actions. Nous avons fait le choix d'une approche transparente et évolutive, alignée avec les lignes directrices du **référentiel international ISO 26000** et enrichie par des actions concrètes menées avec nos parties prenantes.

STRATÉGIE RSE

La stratégie RSE de Next repose sur trois piliers stratégiques, chacun décliné en objectifs opérationnels :

Assurer le bien être des collaborateurs	Être acteur des territoires	Agir pour la planète
- Garantir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail - Promouvoir le collectif et la cohésion sociale - Promouvoir l'inclusion et la diversité - Développer les compétences et l'employabilité des collaborateurs	- Assurer la sécurité des personnes et la qualité de nos produits - Promouvoir l'emploi et la formation - Contribuer à un développement économique et solidaire du territoire - Assurer la satisfaction de nos clients - Entretenir les bonnes relations avec nos fournisseurs	- Agir en faveur de l'écoconception et l'économie circulaire - Mesurer et réduire notre empreinte environnementale - Réduire les consommations de ressources

NEXT renforce ses priorités en organisant tout au long de l'année des sessions de sensibilisation et de formation, permettant aux salariés d'approfondir leurs connaissances sur les enjeux de la RSE.

COMITÉ DE PILOTAGE RSE

Depuis 2021, NEXT a structuré sa gouvernance RSE avec la création :

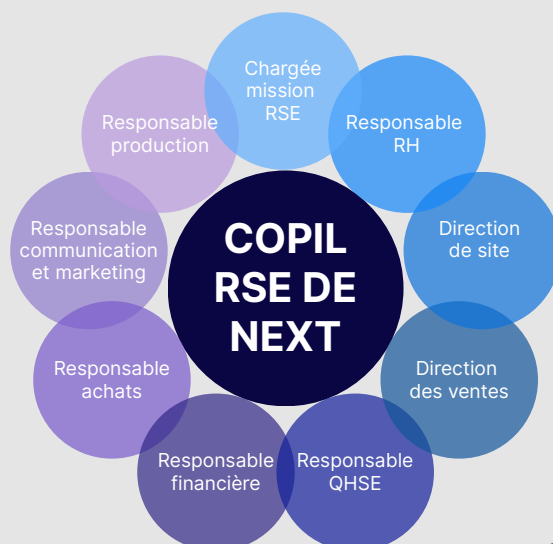
- D'un **poste dédié à la RSE**, chargé d'animer, mettre en œuvre et suivre les engagements du groupe.
- D'un **Comité de pilotage RSE**, réunissant membres du CODIR, managers et cadres.

Le comité de pilotage RSE a pour mission de définir et déployer la stratégie RSE du Groupe. Il veille à l'intégration et la promotion des principes de responsabilité sociale et environnementale à tous les niveaux de l'entreprise. Il joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques de développement durable, l'ancrage des pratiques éthiques au sein de l'organisation et la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de durabilité.

En 2023, dans le cadre de la **labellisation Lucie 26000**, le comité s'est réuni chaque mois. En 2024, il a tenu **six séances dédiées** pour le bilan carbone et le plan de décarbonation. Soutenue par le Président, cette gouvernance reflète la volonté de NEXT d'inscrire la RSE au cœur de son développement.

Indicateurs clés :

- Rencontre fixe COPIL RSE : 2 fois / an
- Réunion projet RSE : 1 fois tous les mois





NOTRE CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES ODD DES NATIONS UNIES

Next prévoit adhère au **Pacte Mondial des Nations Unies**, renforçant ainsi son alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Parmi les 17 Objectifs de développement durable à l'initiative de l'ONU, Next contribue dans l'atteinte des 7 ODD :



ODD2 | ZÉRO FAIM

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
Nos emballages alimentaires permettent de garantir la sécurité alimentaire des aliments.



ODD3 | BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
Le bien être au travail fait partie de nos priorités au quotidien.



ODD5 | ÉGALITÉ DES SEXES

Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
80 % du comité de direction est féminin au sein du groupe NEXT



ODD8 | TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Respect des réglementations et soutien au développement territorial



ODD9 | INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
Développement d'industries 4.0 et innovation packaging via MDP Design



ODD12 | CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Établir des modes de consommation et de production durables
Intégration de matières recyclées et optimisation des ressources



ODD13 | MESURE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Bilan carbone et actions de réduction et d'adaptation au changement climatique

INITIATIVES PHARES 2023-2024 1/3

LABEL LUCIE 26000

En 2023, le groupe s'est engagé dans une **démarche de labellisation Lucie 26000**, un processus abouti le 30 juin avec l'obtention du label. Le Label Lucie 26000 récompense les entreprises engagées dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise, alignée sur la **norme internationale ISO 26000** et couvrant les 7 questions centrales suivantes :

- Gouvernance
- Droits de l'homme
- Relations et conditions de travail
- Environnement
- Loyauté des pratiques
- Questions relatives aux consommateurs
- Communautés et développement local



[> Voir le label LUCIE 26000](#)

Ce label représente un gage **de confiance auprès de nos parties prenantes internes et externes** : collaborateurs, clients, fournisseurs, collectivités territoriales, banques... C'est un levier de performance qui vient s'ajouter à notre démarche d'amélioration continue en place dans l'entreprise depuis plusieurs années déjà.

Un **audit de suivi**, réalisé par un auditeur externe, est prévu en juin 2025 afin de vérifier la mise en œuvre des engagements pris par le groupe dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue.

LABEL MORE

Le groupe a également renouvelé son Label MORE, qui récompense les entreprises engagées dans la circularité et l'utilisation de polymères recyclés. Le label européen qui valorise l'action des plasturgistes en faveur de l'économie circulaire et l'intégration de matières plastiques recyclées dans la production.



CERTIFICATION ECOVADIS

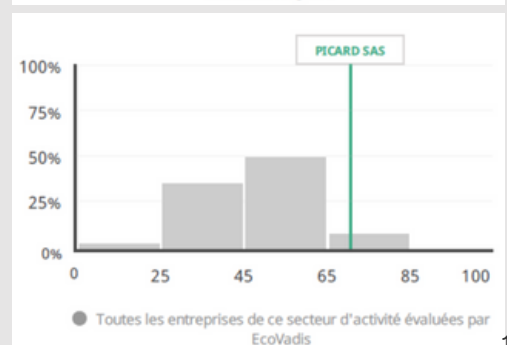
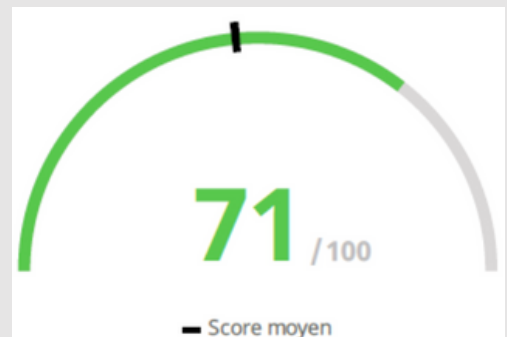


Le site de Picard a obtenu en 2024 la certification EcoVadis avec une médaille d'argent, attestant de sa **performance en matière de durabilité**.

La notation EcoVadis se base sur un questionnaire autour de 4 thématiques :

- Environnement
- Social et Droits Humains
- Ethique
- Achats responsables

L'entreprise doit remplir différents critères d'évaluation pour prétendre à une bonne note EcoVadis. L'ambition du groupe est d'étendre cette certification à tous ses sites de production.





INITIATIVES PHARES 2023-2024 ^{2/3}

LA CSRD ET LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

Bien que non directement concerné par l'application de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD⁽¹⁾), le groupe Next a fait le choix de réaliser **son analyse de double matérialité⁽²⁾**, dans **une démarche volontaire**, et une vision globale **des impacts-risques-opportunités** sur les critères **environnementaux, sociaux** et de **gouvernance**.

En début d'année 2024, le groupe Next a mené une analyse de double matérialité afin d'identifier ses enjeux matériels. Cet exercice, réalisé sur une période de six mois, a permis d'élaborer une liste complète des enjeux prioritaires en tenant compte des deux dimensions de la matérialité : matérialité d'impact et matérialité financière.

L'analyse de double matérialité du groupe a permis de mettre en évidence les impacts, risques et opportunités liés à l'écosystème des activités. D'une part, les résultats ont révélé les sujets (ESG) sur lesquels Next génère des impacts positifs ou négatifs, qu'ils soient réels ou potentiels. D'autre part, cette analyse a également permis d'identifier les thématiques représentant des risques ou des opportunités pour la performance globale de l'entreprise.

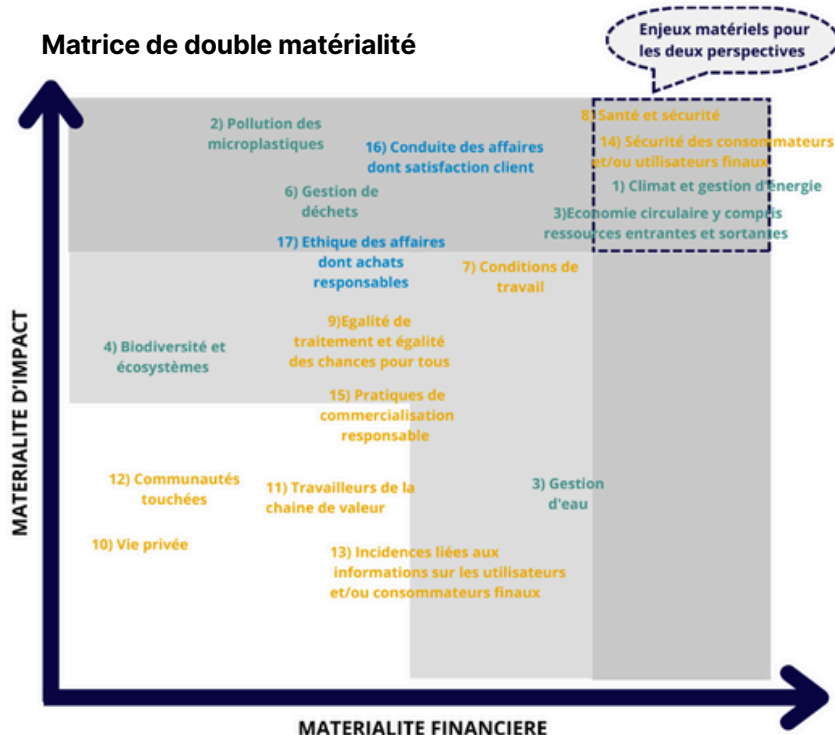
GESTION DES ENJEUX IMPORTANTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Après avoir identifié ses enjeux matériels, qui représentent également des priorités stratégiques ayant un impact significatif sur ses activités, Next s'engage dans la mise en œuvre de plans d'actions dédiés par pilier (ESG). Ces plans définissent des objectifs et des échéances, permettant un suivi des avancées. Ils intègrent également des mécanismes d'ajustement, afin de garantir une adaptation continue en fonction des évolutions et des besoins identifiés.

⁽¹⁾ La **CSRD** : Directive européenne entrée en vigueur en janvier 2023, la CSRD impose aux grandes entreprises et à certaines PME de publier des informations détaillées sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de leurs activités. Elle vise à renforcer la transparence, la comparabilité et la fiabilité des rapports extra-financiers, en les alignant sur les objectifs du Pacte vert pour l'Europe.

⁽²⁾ L'analyse de **double matérialité** est un exercice étalé sur plusieurs étapes qui consiste à identifier, définir, coter et retenir des sujets matériels sous deux points de vue :

- D'une part, la matérialité financière qui prend en compte l'impact de la société sur la performance financière ou l'accès au crédit de NEXT (en terme de risques ou opportunités)
- D'autre part, la matérialité d'impact qui prend en compte les impacts négatifs ou positifs de NEXT sur son Environnement.



Légende :

Enjeux modérés

Enjeux importants

Enjeux majeurs



INITIATIVES PHARES 2023-2024 ^{3/3}

BILAN CARBONE

La fin d'année 2023 a marqué le lancement du 1er bilan carbone du groupe, affirmant son engagement en faveur de la réduction de son empreinte écologique. En 2024, ce bilan a été finalisé, aboutissant à la co-construction d'un plan de décarbonation impliquant les parties prenantes.

Cette **initiative encore rare pour une PME** de son secteur, a permis d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par ses trois sites de production en France.

BILAN COMPLET

Le bilan carbone a été réalisé par un **cabinet expert et référencé par BPI France**, et couvre l'ensemble des **scopes 1, 2 et 3**. Il inclut donc non seulement les émissions directes de ses activités (scope 1), celles liées à l'énergie (scope 2), mais aussi les émissions indirectes générées tout au long de la chaîne d'approvisionnement et du cycle de vie de ses produits (scope 3). Ce bilan révèle que **56% des émissions sont dues aux matières premières**, principalement liées à la production de plastique PET, et **25% proviennent de la fin de vie des produits**, soulignant l'enjeu de recyclabilité et de gestion des déchets.



ÉMISSIONS GES DU GROUPE



17 147
tCO₂e



Avec un total de 17 147 tonnes de CO₂ équivalent émis, soit l'équivalent des émissions annuelles de 1 732 foyers français, NEXT affiche une transparence sur son impact environnemental et sur les leviers d'action identifiés pour le réduire.

MISE EN OEUVRE D'UN PLAN DÉCARBONATION

Le groupe NEXT Emballage **s'engage déjà sur plusieurs fronts pour réduire son impact**, avec des projets visant par exemple à :

- Réduire l'épaisseur de ses barquettes pour limiter la quantité de matière première utilisée,
- Augmenter la part de plastique recyclé dans ses produits,
- Collaborer étroitement avec ses fournisseurs pour décarboner la chaîne de production,
- Dialoguer avec les clients pour trouver des solutions durables,

Ces pistes de réflexion et d'action témoignent d'une **stratégie progressive**, en ligne avec les exigences de la **Loi AGE** et du **règlement européen PPWR** qui visent à renforcer la responsabilité environnementale des entreprises à chaque étape du cycle de vie des produits, des matières premières à la fin de vie des emballages.



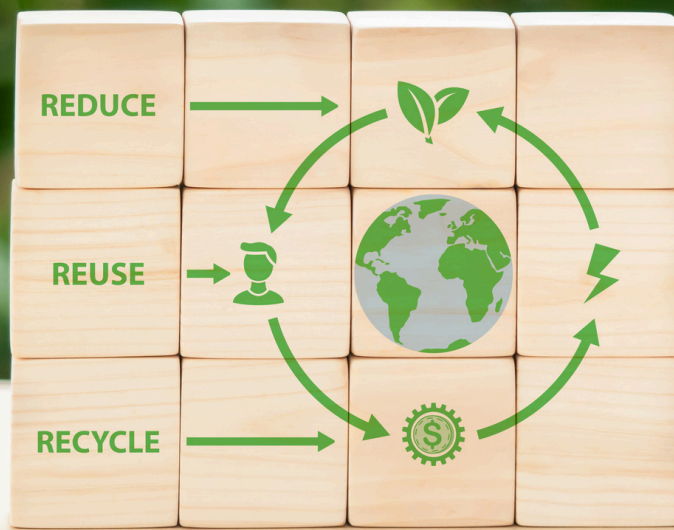
3

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

“Agir pour la planète”

“ —
|

Réduire notre impact, c’est innover avec conscience
et produire avec responsabilité



1. ÉCONOMIE CIRCULAIRE Y COMPRIS RESSOURCES ENTRANTES ET SORTANTES

L'économie circulaire désigne un "ensemble de pratiques dont la finalité est de préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le sol et les matières premières" (ADEME - février 2025).

Chez NEXT, cette approche est un pilier majeur de la stratégie environnementale. Engagé dans l'éco-conception et l'optimisation des ressources, le Groupe intègre ces principes dès la conception des emballages via l'expertise de son bureau d'études MDP Design.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

NEXT évalue régulièrement sa consommation de matières premières à base d'un **indicateur de surconsommation**, piloté par le service contrôle de gestion. La totalité des rebuts de production est broyée sur les deux sites du groupe (Picard et Air Forme) tandis que le site Petit collabore avec des recycleurs locaux.

A partir des broyés, le site Air Forme extrude des bobines en PS et PP, qu'il revend en interne et en externe pour être réinjecté dans le processus de fabrication.

ECO-CONCEPTION ET INNOVATION

L'éco-conception et l'innovation sont au cœur des développements du **service Commercial et du bureau d'étude du groupe**, en lien avec les attentes des clients. NEXT priorise l'usage de **mono-matériau** pour améliorer la recyclabilité de ses produits. En collaboration avec le client, chaque projet d'emballage explore la possibilité de réduire l'épaisseur pour limiter la consommation de matière première, tout en optimisant la qualité et la solidité du produit.

Pour un approvisionnement durable, toutes les **matières premières sont achetées en Europe**. Concernant les **emballages de conditionnement**, **80% sont achetés à moins de 400 km** des sites de production.

NEXT collabore avec ses fournisseurs de matières premières afin de reprendre, lorsque cela est possible, les rebuts de production lors des livraisons. Cette approche permet d'optimiser l'utilisation des ressources tout en réduisant l'impact environnemental lié au transport et à l'approvisionnement en matières.

SUIVI ET AMÉLIORATIONS

- Un **tableau de bord environnemental** permet de suivre les différents indicateurs liés à la consommation des ressources dont : l'énergie et l'eau, l'usage des matières premières recyclées, la quantité des broyés, etc.
- Projet de réaliser des **Analyses de Cycle de Vie (ACV)** des produits afin d'avoir une vision claire des impacts.

PILIERS ENVIRONNEMENTAUX



Dans le secteur de la plasturgie, le pilier de responsabilité environnementale prend de l'ampleur d'une année à l'autre. Les réglementations tant nationales qu'européennes dans ce domaine devient de plus en plus exigeant depuis quelques années (Loi AGECE, PPWR, etc.). Cependant, ces réglementations représentent pour NEXT davantage une opportunité qu'une contrainte.

La politique environnementale de NEXT poursuit **trois objectifs principaux** :

1. Prévenir la pollution et préserver l'environnement
2. Participer activement à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction de la pollution
3. Promouvoir la sensibilisation environnementale au sein de l'entreprise et de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement



2. GESTION DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre de sa politique environnementale, NEXT intègre la gestion de l'énergie. L'ensemble des sites du groupe fonctionnent avec l'électricité fournie par le réseau français dans ses procédés industriels. En ce qui concerne le chauffage des locaux et de l'eau, un seul site recourt encore à l'utilisation de fioul et de gaz.

Le groupe a mis en œuvre un plan de sobriété énergétique visant à limiter les consommations inutiles et à améliorer la performance des équipements. Tous les chariots élévateurs et tables élévatrices sont alimentés par électricité. L'installation de compresseurs permet de récupérer la chaleur fatale émise lors de la production d'air comprimé pour être réinjectée dans le système de chauffage et chauffer d'autres zones. Deux des trois sites du groupe ont été équipés d'un nouvel éclairage LED et, dans certains espaces, d'un système de détection automatique grâce à une opération de relamping.

L'optimisation des itinéraires et du conditionnement du fret permet de maximiser le taux de remplissage des camions. Une sensibilisation et un affichage des éco-gestes renforce cette démarche en interne.

L'optimisation énergétique s'étend également au transport du personnel, avec la participation des collaborateurs du site de Nersac au challenge de la Mobilité.

SUIVI ET AMÉLIORATIONS

- Renforcer la stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de GES liées à notre scope énergétique, et progresser dans l'efficacité énergétique,
- Le groupe prévoit d'investir dans le développement des énergies renouvelables, avec des projets en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques, visant à renforcer l'autonomie énergétique des sites et à réduire la dépendance aux énergies non renouvelables.





3. POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU, DU SOL Y COMPRIS POLLUTION MICROPLASTIQUES

NEXT est engagé à minimiser l'impact environnemental de ses activités, en mettant en place des mesures préventives et des suivis pour éviter toute pollution de l'air, de l'eau et des sols.

ABSENCE D'ÉMISSIONS POLLUANTES DANS L'AIR

L'activité directe des trois sites de production de NEXT n'entraîne pas d'émissions atmosphériques polluantes. Et les équipements d'extrusion sont équipés de systèmes d'aspiration pour capter les rejets. En 2023, un audit d'inspection réalisé sur le site de Picard (étant une ICPE) a confirmé l'absence de rejets impactant la qualité de l'air. Le site est en conformité vis à vis des réglementations spécifique d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

AXE D'AMÉLIORATION

- Vérifier la performance des aspirations au niveau de l'atelier d'extrusion et quantifier les rejets captés.

PRÉVENTION DES POLLUTIONS DES SOLS ET DE L'EAU

Conscients de l'impact environnemental (potentiel) des pertes de granulés plastiques industriels (GPI), nous avons intégré la gestion de ces granulés dans notre stratégie environnementale en respectant le décret n°2021-461.

MOYENS DÉPLOYÉS

- **Identification des zones à risque** : les zones de stockage, manipulation et broyage des GPI sont cartographiées et font l'objet de plans spécifiques. Ces zones sont régulièrement réévaluées lors des audits internes.
- **Dispositifs de confinement** : installation de tamis sur les points sensibles pour capturer les granules susceptibles d'être dispersés. De fait, il y a la présence d'un bassin de rétention pour éviter la contamination environnementale.
- **Mesures correctives en cas de déversement** : des kits de nettoyage (pelles, aspirateurs, balayeuse) sont disponibles sur site pour traiter rapidement les incidents. Chaque déversement est enregistré et suivi pour garantir la traçabilité.
- **Sensibilisation et formation** : l'ensemble des collaborateurs manipulant des GPI est formé à la gestion des risques et à l'utilisation des équipements de récupération.

INDICATEURS CLÉS ET RÉSULTATS OBTENUS

- Nombre de déversements accidentels : aucun incident majeur enregistré en 2023 et 2024.
- Fréquence des nettoyages des dispositifs : hebdomadaire pour les tamis, triennale pour le bassin de rétention.
- Réduction continue des risques environnementaux liés aux GPI grâce à la mise en œuvre rigoureuse de dispositifs de confinement et de récupération.

AXES D'AMÉLIORATION POUR 2025-2026

1. **Renforcement des formations** : développer des modules spécifiques sur les nouvelles exigences réglementaires et environnementales.
2. **Suivi accru des zones à risque** : augmenter la fréquence des inspections, notamment dans les zones extérieures.





4. GESTION DES DÉCHETS

NEXT a mis en place une gestion des déchets structurée sur l'ensemble de ses sites. Chaque site tient un registre permettant de collecter et de suivre les indicateurs clés liés aux déchets.

TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

Tous nos déchets, y compris les déchets industriels banals (DIB), papier et les cartons, sont triés par typologie avant d'être confiés à un prestataire externe. Celui-ci nous fournit des attestations de traitement détaillant précisément les filières de valorisation utilisées pour chaque type de déchet.

Au niveau du groupe, nous avons constaté une nette amélioration : les déchets représentaient **0,88 %** de la matière totale utilisée en 2022, contre seulement **0,44 %** en 2024. **Cette réduction de 40 %** de déchets en trois ans est le résultat concret d'un travail d'équipe approfondi. En optimisant le tri à la source, nous avons adopté des écogestes afin d'isoler systématiquement les rebuts de production valorisables des autres DIB, ce qui a permis de maximiser leur recyclage et de limiter le gaspillage.

Sur le site de Picard et Petit, nous avons également renforcé **le tri au quotidien** : tous les bureaux, salles de réunion et espaces de pause sont désormais équipés de poubelles de tri pour séparer les différents déchets recyclables (emballages, papiers, verres et piles, etc.).

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX ET CHIMIQUES

Aucun site du groupe NEXT Emballage ne produit de déchets dangereux. Les huiles utilisées pour la maintenance des machines sont systématiquement **récupérées et traitées** par des prestataires spécialisés.

Sur tous les sites du groupe ; le circuit de refroidissement en **circuit fermé** limite la production de rejets, et les déchets chimiques sont récupérés et gérés par un prestataire agréé.

Conformément aux exigences de la certification **BRC**, les sites assurent le maintien d'une **liste à jour des produits chimiques** utilisés. Les huiles de coupe sont changées deux fois par an, stockées dans des bidons spécifiques avant enlèvement par un prestataire.

GESTION DES EAUX USÉES

- **Eaux sanitaires** : traitées via les réseaux communaux.
- **Eaux de ruissellement** : collectées et traitées par un **séparateur à hydrocarbures**, puis rejetées dans le **bassin d'orage du site** de Picard. Sur le site d'Air Forme, ces eaux sont récupérées par le réseau communal.
- **Eaux de toitures** : dirigées directement vers deux bassins d'orage.

Les trois sites du groupe ne rejettent pas des eaux usées industriels.

AXE D'AMÉLIORATION

Identification des flux de Déchets Industriels Banals (DIB) pour optimiser leur valorisation via des filières de recyclage adaptées.



5. GESTION DE L'EAU

Les 3 sites de NEXT sont reliés au réseau public des communes d'implantations. Pour les 3 sites, les systèmes d'eau de la production sont en boucle fermée afin d'éviter toute forme de gaspillage.

NEXT Emballage adopte une gestion raisonnée de l'eau, limitant sa consommation aux usages strictement nécessaires :

- Les besoins sanitaires des employés, le ménage des locaux et le lavage de quelques outillages.
- Le refroidissement des moules, un élément clé du processus industriel qui consomme peu d'eau.

Afin de réduire son empreinte hydrique, l'entreprise a mis en place plusieurs actions :

- Installation d'économiseurs d'eau sur les robinets pour limiter le gaspillage.
- Refroidissement en circuit fermé, permettant de recycler l'eau et d'en optimiser l'utilisation.

Par ailleurs, NEXT Emballage n'effectue aucun prélèvement d'eau en milieu naturel, utilisant exclusivement l'eau du réseau public. De plus, aucun rejet d'eau non traité n'est effectué dans l'environnement, l'ensemble des eaux usées étant raccordé au réseau local de traitement. Seule, le site d'Air Forme passe par une fosse sceptique pour les eaux usées. Il s'agit uniquement des eaux usées domestiques et non de type industriels.

AXE D'AMÉLIORATION :

Mettre en place une gestion approfondie d'eau

6. BIODIVERSITÉ ET ECOSYSTÈMES

NEXT Emballage inscrit ses activités dans une démarche respectueuse de la biodiversité et veille à limiter son impact sur les écosystèmes environnants.

Deux sites du groupe disposent de **grands espaces verts**, entretenus de manière raisonnée pour préserver la faune et la flore locales. Sur le site de Picard, un plan d'eau naturel accueille diverses espèces.

AXE D'AMÉLIORATION

Pour aller plus loin, NEXT Emballage ambitionne d'intégrer systématiquement une étude d'impact sur la biodiversité dans ses futurs projets, afin d'identifier et de limiter les éventuels effets sur l'environnement dès la phase de conception.





6. ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTIONS DE DÉCHETS : CLEANUP WEEK

La **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** (SERD), organisée chaque année fin novembre à l'échelle européenne, a été l'occasion pour le site Picard de mener des actions concrètes, notamment une opération de ramassage des déchets avec la mobilisation enthousiaste de quelques collaborateurs.

En **2024**, cette initiative s'est déroulée du **16 au 24 novembre**, renforçant la sensibilisation des équipes aux enjeux de la gestion des déchets et encourageant des pratiques de réduction à la source.

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Depuis 2022, le site Picard participe au **Challenge de la Mobilité Durable**, une initiative organisée dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Mobilité**. Dès sa première participation, l'entreprise a mis en place des actions de sensibilisation pour encourager ses collaborateurs à privilégier des **modes de transport écoresponsables** : covoiturage, vélo, transports en commun, etc.

Pour pérenniser cette démarche, le site s'est ensuite inscrit au **Challenge de la Mobilité Régionale** en Nouvelle-Aquitaine, soutenu par l'ADEME⁽³⁾. Cet engagement vise à **réduire l'empreinte carbone** liée aux trajets domicile-travail, tout en stimulant une réflexion collective sur les solutions de mobilité alternatives.



⁽³⁾Agence de la Transition Écologique



4

RESPONSABILITÉ SOCIALE

“ —

Le progrès social n'est pas une option, mais une responsabilité partagée, portée par chaque action concrète



1. QUALITÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS

La qualité et la sécurité des denrées alimentaires sont les priorités du groupe NEXT. Tout est mis en œuvre pour atteindre cet objectif : de la politique qualité aux différentes bonnes pratiques de fabrication en passant par la formation du personnel. Nous avons l'ambition de devenir la référence de notre métier, producteur de matériaux d'emballage, en développant nos facteurs de performance. Pour asseoir cette culture de la qualité et de la sécurité des aliments nous nous appuyons sur un ensemble de valeurs, de compétences et de moyens.

Depuis plus de 15 ans, les sites Picard en Charente et Air Forme dans le Loir-et-Cher sont certifiés BRC, attestant une maîtrise rigoureuse des process et d'une traçabilité sans faille.

L'engagement s'étend au-delà de la certification, en intégrant une culture de sécurité des emballages alimentaires et d'amélioration continue à travers des contrôles stricts, une gestion proactive des risques, et des formations régulières pour les collaborateurs.

PRÉVENTION DES RISQUES

Afin d'être toujours plus précis et pertinent sur la prévention des risques, le groupe utilise la **méthode HARA** (Hazard and Risk analysis = analyse des risques et des dangers concernant les emballages). Cette méthode permet une analyse de l'ensemble des risques pouvant impacter la sécurité sanitaire du consommateur final. Ces éléments étant revus tous les ans par une équipe pluridisciplinaire, des améliorations y sont constamment apportées.

CONTRÔLES INTERNES ET CERTIFICATION BRC

Des **audits internes réguliers** permettent de maintenir des standards élevés.

Notre système qualité est **évalué chaque année par le LNE dans le cadre de la certification BRC des sites Picard et Air forme**. Cela nous apporte une

discipline et une rigueur permettant d'aller toujours plus loin dans la garantie de la sécurité alimentaire de nos emballages.



GESTION DES NON-CONFORMITÉS



100%



Chaque anomalie est tracée via un processus clair et transparent pour le client et fait l'objet d'actions correctives. Les opérateurs sont sensibilisés quotidiennement en vue d'atteindre un **objectif de 100% de satisfaction client**.

En termes d'indicateurs clés :

- **Conformité des audits** qualité et sécurité alimentaire : le maintien de la note AA pour Picard et Air Forme depuis 4 ans.
- **Taux de satisfaction client** : maintenu à un niveau élevé grâce à la fiabilité de nos produits.

Axes d'amélioration pour 2025 :

Intégrer davantage les notions de la Food Safety Culture dans nos processus, mettre en place et suivre des indicateurs associés.





2. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Groupe NEXT place la santé et la sécurité de ses collaborateurs au cœur de ses priorités. La sécurité, premier pilier de notre politique d'entreprise, est un enjeu majeur intégré dès les **rituels quotidiens (les TOP)**, où elle fait partie des premiers indicateurs suivis et partagés. La sécurité est également mise en évidence dans notre **matrice de double matérialité**, où elle ressort comme un sujet majeur sous deux angles : "matérialité financière et matérialité d'impact". Cette double perspective souligne l'importance que nous accordons à la sécurité, non seulement comme facteur de protection de nos équipes, mais aussi comme pilier de notre responsabilité sociétale et de notre durabilité opérationnelle.

Grâce à des **actions concrètes et une vigilance permanente**, le Groupe NEXT est engagé à offrir un environnement de travail sécurisé et à réduire les risques professionnels sur ses trois sites industriels.

Pour renforcer cette démarche, les services QHSE et Ressources Humaines collaborent régulièrement afin d'évaluer les risques et de mettre en œuvre des **plans d'amélioration continue**. Par ailleurs, les managers sont sensibilisés à la prévention et à la détection de problèmes pouvant affecter la santé et la sécurité des collaborateurs. Nous assurons une **veille réglementaire active** de la part des syndicats de la plasturgie sur les thèmes de la qualité, de la sécurité, et de la santé.

INVESTIR POUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des investissements ont été réalisés pour réduire les ports de charge et améliorer l'ergonomie des postes de travail, tout en conservant la mobilité nécessaire à l'exécution des tâches. Certains postes de travail, présentant des tâches répétitives susceptibles de provoquer des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), ont récemment fait l'objet **d'aménagements**. Pour prévenir ces risques, des **cobots** (robots collaboratifs) et des **ergosquelettes** ont été déployés afin d'assister les opérateurs et opératrices



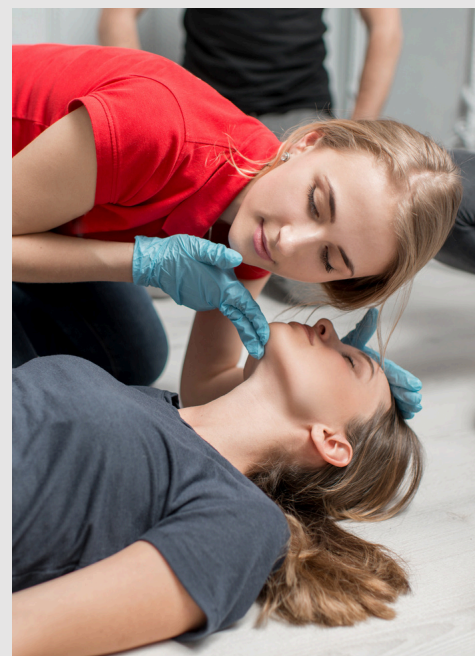
FORMATION ET SENSIBILISATION

Tous les deux ans, les responsables QHSE dispensent des formations relatives à la qualité, la santé, la sécurité et l'hygiène dans nos ateliers. Lors des réunions quotidiennes (Top 5), l'indicateur clé du nombre de jours sans accident est communiqué pour maintenir la vigilance collective. Par ailleurs, des affiches rappelant les consignes de sécurité sont disposées à l'entrée des ateliers, et l'indicateur de performance sécurité est également visible sur les écrans d'informations essentielles de la production. Ces différentes actions renforcent en continu la culture sécurité sur nos sites de production.



Suivi et axe d'améliorations :

- Viser zéro accident
- Déployer et harmoniser les bonnes pratiques sur tous les sites du groupe





3. CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN ETRE AU TRAVAIL

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le thermoformage industriel requiert un **fonctionnement continu de nos équipements**. Ainsi, un **cycle de travail en 3x8** a été mis en place pour les équipes de production, en concertation avec le médecin du travail et les représentants du personnel. Ce rythme alterné a été conçu pour réduire au maximum ses effets physiologiques sur les salariés. La production est interrompue trois semaines en période d'été pour réaliser la maintenance préventive et une semaine en fin d'année, permettant aux collaborateurs de profiter des fêtes.

Conformément à l'accord du 25 janvier 2001 en vigueur dans l'entreprise, la durée légale du travail est fixée à 35 heures hebdomadaires. Les équipes effectuent 37,5 heures par semaine (avec des pauses) sur 5 jours, avec des journées de repos compensateurs.

ERGONOMIE ET CONDITIONS PHYSIQUES

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de travail, diverses actions ont été menées pour optimiser le confort et l'ergonomie des postes. Pour les bureaux, un audit interne a conduit à l'équipement des collaborateurs avec du matériel adapté : installation de doubles écrans, fauteuils et souris ergonomiques, ainsi que des supports de clavier et repose-pieds selon les besoins exprimés.

Parallèlement, le remplacement progressif des néons par des dalles LED améliore le confort visuel ainsi que des lampes de bureau, complété par une sensibilisation aux bonnes postures organisée en 2023.

Sur les lignes de production, plusieurs aménagements ont été réalisés pour réduire la pénibilité au travail : déploiement de transpalettes électriques, réorganisation des postes pour limiter les positions inconfortables, pose de tapis anti-fatigue, installation de porte-bobines électriques et de tables élévatrices mobiles sur-mesure facilitant l'insertion des outillages dans les machines. Certaines de ces améliorations concernent l'ensemble des sites, mais certaines innovations comme celles liées à l'usine 4.0 sont spécifiques au site Picard, modernisé en 2021.

FLEXIBILITÉ ET ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE & VIE PERSONNELLE

Une charte de télétravail permet aux postes administratifs éligibles de travailler à distance. De plus, l'organisation des horaires intègre des repos compensateurs pour les collaborateurs travaillant en modulation. Les horaires de travail restent flexibles lorsque le poste de travail le permet et en concertation avec le service des ressources humaines.

DIALOGUE SOCIAL ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Chaque site dispose d'un Comité Social et Économique (CSE) actif, qui représente le personnel au sein de l'entreprise. Sa mission est de défendre les intérêts des salariés dans le cadre des décisions relatives à la gestion, à l'évolution économique et financière de l'entreprise. Les représentants des employés peuvent ainsi émettre des observations et contribuer activement aux projets. Début 2024, les élections professionnelles ont permis de renouveler les membres du CSE. Depuis, des **réunions mensuelles** sont organisées entre le CSE et la direction du groupe, favorisant un dialogue constructif et une collaboration étroite. Pour assurer la transparence des échanges et des décisions, un procès-verbal est rédigé et diffusé à l'issue de chaque réunion. Cette démarche renforce la confiance et permet une communication claire entre toutes les parties prenantes internes.

Axes d'améliorations

- Déployer et pérenniser la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) dès 2025.



4. ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS

Le groupe Next s'attache à garantir un traitement équitable et l'égalité des chances notamment par un plan de formation, l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap et la lutte contre les discriminations.

DIVERSITÉ

La diversité et l'inclusion sont au cœur de notre démarche RSE. C'est pourquoi nous ne tolérons **aucune discrimination**, tant à l'embauche que dans la gestion quotidienne des ressources humaines : **seul le savoir faire compte**, à l'exclusion de tout autre critère. Les directeurs de site veillent au respect de cette politique.

Soucieux de **l'insertion des personnes en situation de handicap** dans l'entreprise et malgré un environnement de travail industriel souvent difficile à aménager pour assurer le meilleur niveau de sécurité, le groupe emploie **4 personnes en situation de handicap**, correspondant à 4% de l'effectif au 31/12/2023. Chaque site n'étant pas soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, le groupe Next a noué un **partenariat avec les entreprises adaptées (ESAT)** qui allient performance économique et sociale. Désireuse d'intégrer de manière durable les collaborateurs en situation de handicap, ce partenariat a permis d'aller plus loin, à travers de la sous-traitance en production sur le site de Picard, et pour l'entretien des espaces verts sur le site d'Air Forme.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Notre politique RH encourage la **mobilité interne**, un levier essentiel pour motiver et fidéliser nos équipes. Certains collaborateurs ont ainsi pu évoluer professionnellement, comme une assistante de direction promue en gestion des transports logistique ou une opératrice reconvertie en assistante qualité.

Chaque année, les **entretiens professionnels** permettent d'identifier les besoins en formation, et les intégrer dans un plan de développement des compétences. Un budget dédié est alloué à chaque site, avec des objectifs annuels en heures de formation définis par les Ressources Humaines.

82% des collaborateurs
sont en CDI

54% des cadres
sont des femmes



+ D'INDICATEURS
SOCIAUX page 31

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT

Next condamne toute forme de discrimination (sexe, origine, âge, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.)



ainsi que les comportements portant atteinte à la dignité des individus, notamment le harcèlement.

Nos règlements intérieurs incluent des clauses strictes sur ces sujets, et un **code de conduite renforcé** sera déployé dès 2025 pour garantir un environnement de travail respectueux et inclusif.

Une **procédure d'alerte en cas de harcèlement** a été mise en place sur tous les sites et des référents harcèlements ont été désignés parmi les membres des différents CSE.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le groupe met en lumière chaque année la contribution essentielle des femmes à travers une action de communication ou un événement dédié, accompagné des indicateurs clés.

Cette démarche est aussi l'opportunité de sensibiliser au harcèlement et de rappeler la procédure à suivre en cas de harcèlement.





ACCOMPAGNER, INTÉGRER, VALORISER

FORMATION INTERNE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Pour ancrer durablement les bonnes pratiques en matière de **sécurité alimentaire** dans **sa culture d'entreprise**, Next organise chaque année des formations à destination de l'ensemble des collaborateurs des ateliers de production du site de Picard. Ainsi, en début d'année, tous les opérateurs de production bénéficient d'une session de formation interne couvrant les volets Qualité, Sécurité, Hygiène et Environnement (QSHE).

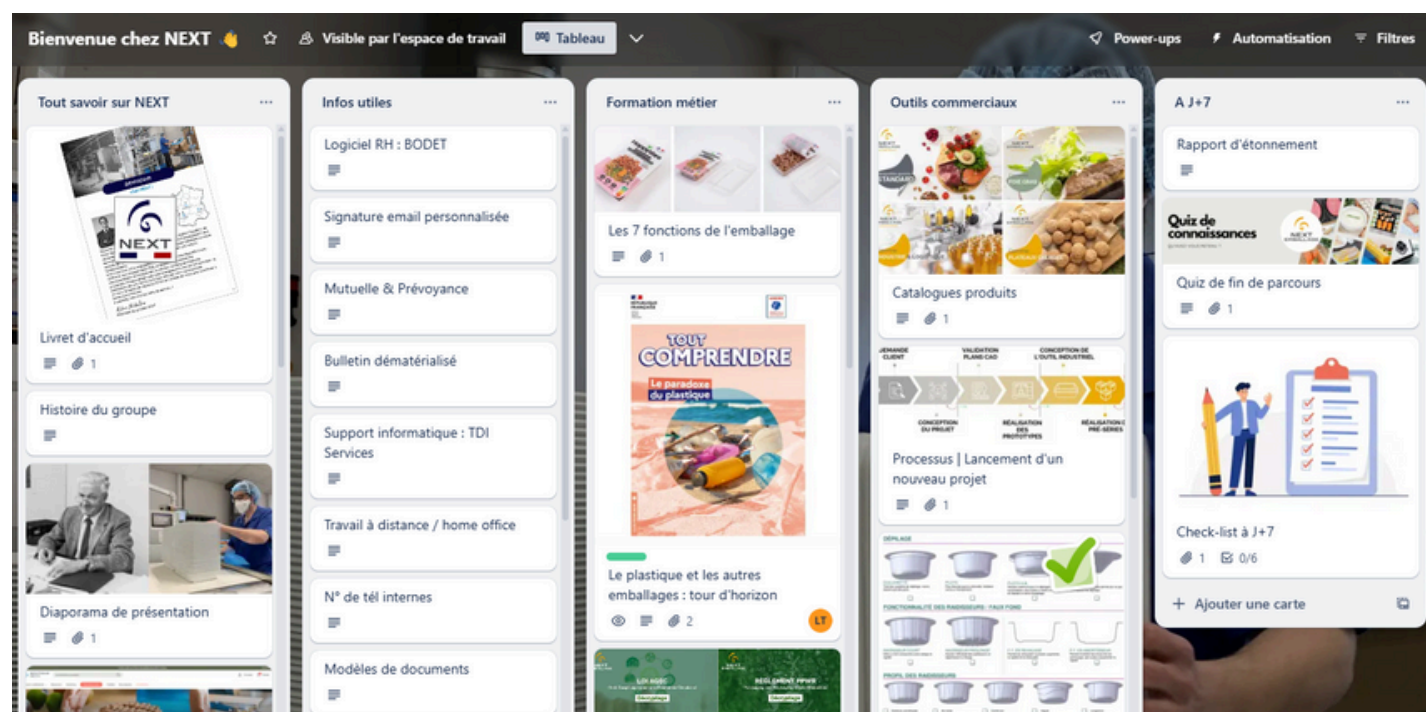
En 2024, ce dispositif a été enrichi : en plus des équipes en place, l'ensemble des nouveaux collaborateurs intégrés au cours de l'année précédente a été convié à une journée complète de formation dédiée à ces thématiques essentielles.

NOS TALENTS, NOTRE FORCE

Tous les deux mois, dans notre journal interne CONEXT, deux collaborateurs sont mis en avant à travers des portraits professionnels ou décalés. Objectif : mettre en avant les métiers variés occupés au sein du groupe, donner la parole aux collaborateurs, créer du lien et développer une culture commune.

PARCOURS D'INTÉGRATION REVUE ET AMÉLIORÉ

Afin de renforcer l'accompagnement des nouvelles recrues et de simplifier leur **parcours d'intégration**, le service des ressources humaines a mis en place un outil numérique dédié. Ce dispositif vise également à supprimer l'usage de documents papier inutile. Grâce à l'outil en place, chaque nouveau.elle salarié.e accède, depuis un seul et même espace, à l'ensemble des informations utiles à son intégration : documents clés, étapes du parcours, contacts de référence, consignes internes, etc.





5

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

“Viser une Économie durable et circulaire”

“

La pérennité d'une entreprise repose sur sa capacité
à innover, à s'adapter et à agir avec éthique



PROMOTION DE L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

L'éthique des affaires est au cœur des engagements du groupe NEXT, reposant sur des principes de transparence, d'intégrité et de conformité réglementaire.

En complément du règlement intérieur, un **Code de Conduite** sera en place dès 2025 pour encadrer les pratiques des collaborateurs, assurer le respect des lois, la protection des informations sensibles, la prévention des conflits d'intérêts et l'adhésion aux normes internationales comme le Pacte mondial des Nations Unies.

NEXT applique une **politique de tolérance zéro** face à la corruption et aux pratiques déloyales. Aucun collaborateur ne peut accepter ou offrir d'avantages indus, et des règles strictes encadrent les relations d'affaires.

Un **dispositif d'alerte** permet aux employés et parties prenantes externes de signaler toute violation des règles éthiques de manière sécurisée et anonyme, en conformité avec la **loi Sapin II**. NEXT promeut également ces principes auprès de ses fournisseurs via sa **charte des achats responsables**, accessible à tous nos parties prenantes sur demande.

POINTS D'AMÉLIORATIONS :

Mettre en place des sessions de sensibilisation et des formations afin de renforcer la compréhension des enjeux liés à l'éthique dont la corruption, conflits d'intérêts et respect des réglementations en vigueur.

ACHATS ÉTHIQUES ET RESPONSABLES : UN LEVIER CLÉ POUR LA TRANSITION DURABLE

Le groupe NEXT intègre les principes du développement durable dans sa chaîne d'approvisionnement, faisant des achats un levier clé de sa stratégie de décarbonation.

Près de la moitié des émissions de GES du Groupe provient des achats, d'où l'importance de **privilégier des matières premières durables**, de promouvoir des pratiques sociales équitables et d'assurer une gouvernance éthique et transparente.

Pour structurer cette démarche, NEXT a mis en place des **actions concrètes, applicables dès 2025** :

- une **Charte d'achats éthiques et responsables** signée par tous les fournisseurs,
- une **Politique d'achats responsables** accessible à tous les collaborateurs,
- un **Questionnaire RSE fournisseurs** permettant d'évaluer leurs engagements environnementaux et sociaux.

Le groupe Next s'inscrit dans une **démarche de co-construction avec ses fournisseurs** pour garantir des achats éthiques et responsables, en conformité avec les lois et réglementations en vigueur. Le groupe privilégie les fournisseurs et prestataires locaux lorsque cela est possible, contribuant ainsi au développement économique des communautés locales.





LIENS ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

En 2022, le groupe NEXT a cartographié ses principales parties prenantes lors de la structuration de sa stratégie RSE, en s'appuyant sur la norme ISO 26000. Cette analyse a permis de hiérarchiser les parties prenantes en fonction de leur influence et de leur importance pour l'entreprise. Certaines parties prenantes clés, identifiées comme ayant un fort impact, occupent une place centrale dans la stratégie de dialogue du Groupe. Des échanges réguliers sont organisés afin de renforcer la collaboration et d'aborder les enjeux stratégiques.

LES EMPLOYÉS

NEXT maintient un dialogue continu avec ses salariés à travers des réunions mensuelles du **comité social et économique (CSE)** sur chaque site et via les comptes rendus de ces réunions de **CSE**, où la direction répond aux questions des collaborateurs. En fonction des projets, certains employés sont également impliqués dans la prise de décision. Chaque année, un **questionnaire interne** évalue leur adhésion aux valeurs du Groupe. En 2024, une enquête a mesuré l'intérêt des salariés pour la RSE, avec une note moyenne de **3,5/5**. Les résultats permettent d'adapter les actions et de mieux intégrer les attentes des équipes. Les salariés sont régulièrement informés via plusieurs canaux dont emails, journal interne, réseaux sociaux, affichage, écrans, etc. et leurs retours sont pris en compte pour améliorer la communication et la stratégie de l'entreprise.

LES FOURNISSEURS

NEXT entretient une collaboration étroite avec eux à travers des échanges réguliers lors de **visites, réunions et audits**. Le groupe favorise des **relations durables** en organisant des **réunions annuelles** dédiées à l'évaluation des fournisseurs et aux conditions d'achats. En **2025**, une charte d'achats responsables et un **questionnaire RSE** sera déployé pour renforcer ces échanges et aligner davantage les pratiques avec les engagements du Groupe.

LES CLIENTS

NEXT entretient une relation de proximité avec ses clients en les accueillant sur ses sites de production et en répondant à leurs attentes en matière de **qualité, sécurité alimentaire et décarbonation**. Leurs retours sont un levier essentiel d'amélioration continue. Pour renforcer le dialogue, un **questionnaire de satisfaction** est envoyé annuellement et des **entretiens téléphoniques** sont réalisés afin de recueillir leurs avis et rester à l'écoute. Une **newsletter mensuelle** informe les clients sur la réglementation, les nouveautés et les bonnes pratiques.

RIVERAINS

NEXT reste attentif aux préoccupations des riverains et s'engage à y répondre de manière adaptée. Cette relation de proximité contribue à préserver une harmonie avec les communautés locales.

ADMINISTRATIONS

L'évolution réglementaire et la croissance de l'entreprise impliquent des échanges avec les administrations (DREAL, URSSAF, DGCCRF, etc.)⁽⁴⁾. NEXT collabore avec elles pour garantir une conformité stricte aux lois en vigueur.

PARTENAIRES FINANCIERS

Les institutions financières et agences publiques jouent un rôle clé dans le développement et l'innovation de NEXT. Conscients de leurs attentes, nous intégrons les exigences croissantes en matière de durabilité dans notre pilotage. Par ailleurs, NEXT s'appuie sur les recommandations de la Banque de France pour renforcer sa gestion des risques ESG.

MÉDIAS ET SOCIÉTÉ CIVILE

NEXT favorise des relations ouvertes avec les médias et la société civile, en privilégiant une communication claire et responsable. La transparence est au cœur de cette démarche pour renforcer la confiance et préserver la réputation du Groupe.

⁽⁴⁾ **DREAL** : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
URSSAF : Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
DGCCRF : La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes



ANCRAGE LOCAL

ENGAGÉ DANS DES STRUCTURES LOCALES

Le groupe Next affirme son implication locale à travers des partenariats, des réseaux régionaux et des initiatives visant à promouvoir la transition écologique, l'inclusion sociale et l'entrepreneuriat :

- Next est membre du **Club Énergie Climat**, une initiative du Crédit agricole Charente Périgord. Le club joue un rôle de sensibilisation aux enjeux énergétiques et environnementaux. À travers des dispositifs tels qu'« Éco Énergie Tertiaire » et des conférences pédagogiques, il réunit des entreprises engagées autour de bonnes pratiques. En novembre 2024, le président de Next y a partagé son retour d'expérience sur le bilan carbone du groupe, illustrant concrètement sa transition écologique.
- Next est également membre de la communauté du **Coq Vert**, une initiative pilotée par Bpifrance, en lien avec l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique. Ce réseau soutient les entreprises dans leur transition par l'échange de bonnes pratiques et la dynamique collective.
- Sur le plan entrepreneurial, le président de Next, membre fondateur et ancien président d'**Entreprendre Poitou-Charentes**, a contribué à la structuration de ce réseau régional dédié à la création et à la reprise d'entreprises. Cet engagement témoigne la volonté du groupe de soutenir activement l'économie locale.
- Next est aussi un membre actif du **Club des ETI Nouvelle-Aquitaine**, un réseau qui favorise la coopération industrielle régionale et la promotion d'une croissance durable pour les entreprises de taille intermédiaire.

AMBITIONS RSE 2025 : UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE VERS UNE ENTREPRISE DURABLE

Dans le prolongement des engagements déjà initiés, le groupe Next prévoit pour 2025 plusieurs actions structurantes :

- La mise à jour du **bilan carbone** du groupe permettra de disposer de données récentes et d'identifier les leviers prioritaires pour activer concrètement le plan de transition bas carbone.
- En parallèle, Next rejoindra le programme **Accélérateur Décarbonation** afin de bâtir une stratégie climat robuste, alignée sur une trajectoire scientifique éprouvée et une ambition de contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cet accompagnement stratégique favorisera la structuration d'actions ciblées et mesurables.
- Le groupe officialisera également son **adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies**, réaffirmant son soutien aux dix principes fondamentaux en matière de droits humains, conditions de travail, environnement et lutte contre la corruption.
- Next renouvellera la certification **EcoVadis** de son site de Picard et entamera la généralisation de cette évaluation à l'ensemble de ses sites. Cela permettra d'harmoniser les pratiques RSE, de mieux suivre les performances et de renforcer la transparence vis-à-vis des parties prenantes.
- Enfin, la publication du **deuxième rapport RSE** marquera une nouvelle étape dans la démarche de transparence et d'amélioration continue engagée par Next. Il incarnera la volonté du groupe de maintenir un dialogue exigeant, durable et constructif avec l'ensemble de son écosystème.

6

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

“ —
|

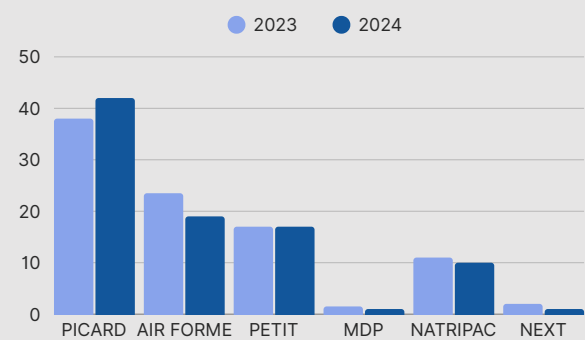
On ne peut améliorer que ce que l'on mesure



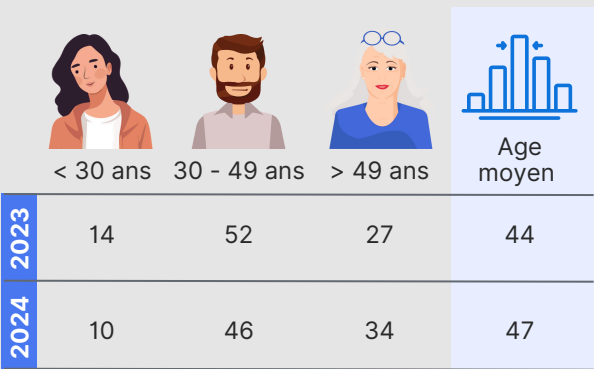
INDICATEURS SOCIAUX

	2023	2024
EMPLOIS ET EFFECTIFS		
Effectif total	93	90
Type de contrat		
• CDI	90%	82%
• CDD	3%	8%
• Stages et alternants	9%	10%
Répartition par statut		
• Cadre	13	13
• Employé, technicien, agent de maîtrise	17	20
• Ouvrier	63	57
Nb d'embauches par statut		
• Cadre	3	2
• Employé, technicien, agent de maîtrise	5	2
• Ouvrier	19	15
Nb de départs par statut		
• Cadre	9	2
• Employé, technicien, agent de maîtrise	5	1
• Ouvrier	20	15
Turnover	29%	22%
SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL		
Nombre d'accidents	12	10
Taux de gravité des accidents du travail	0.83%	0.24%
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	244	190
Taux d'absentéisme	10.46%	7.2%
SECURITE DES CONSOMMATEURS OU UTILISATEURS FINAUX		
Taux de non-conformités	0.52%	0.34%
FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
Nombre total d'heures de formation	390	378
Dont nombre d'heures de formation dédiée à la sécurité	210	147
DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES		
Salariés en situation de handicap	4	2
Nombre de nationalités	6	6

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SITE

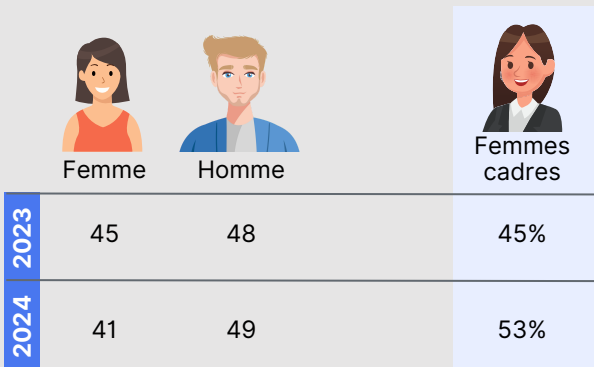


RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÂGE



Ancienneté moyenne : 10 ans en 2023, 14 ans en 2024

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GENRE



INDICATEURS GÉNÉRALISTES

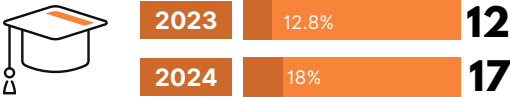
	2023	2024
ORGANE DE GOUVERNANCE		
Membres du CODIR	6	6
Nb de réunions du CODIR	8	4
Réunion semestriels	2	2
INFORMATION FINANCIÈRE		
Chiffre d'affaires (K€)	20 000	20 200
Nb barquettes vendues	164 MI	174 MI
Sites de production	3	3
GOUVERNANCE ET ETHIQUE		
% d'employés formés sur les risques de fraude / corruption	0	1
Nombre d'alertes lancées pour des situations de fraude / corruption	0	0
Nombre de cas confirmés de fraude / corruption	0	0
Procédure d'alerte interne et externe en place	Non	Oui
Procédures spécifiques mises en place pour protéger les données personnelles ou sensibles	Oui via le RGPD	Oui via le RGPD
Nombre d'incidents liés à la sécurité des données et à la protection des données personnelles	0	0

ACHATS RESPONSABLES

	2023	2024
Code de conduite des fournisseurs	Non	Oui
Proportion de fournisseurs ayant signé le code de conduite	-	0%
Analyse de la matérialité des fournisseurs / Evaluation	Non	Oui
Proportion de fournisseurs évalués sur leur démarche RSE	-	0%
Proportion de fournisseurs ayant des clauses environnementales / sociales dans leurs contrats	0%	0%
Proportion d'acheteurs formés aux achats responsables	0%	0%
Nombre d'alertes lancées ou cas confirmés pour des situations concernant le travail des enfants / le travail forcé	0	0

INDICATEURS SOCIÉTAUX

NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS OU SENSIBILISÉS AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX



En 2024, 17 employés ont été formés sur un effectif de 90, soit 18% de personnes formées.

PARTICIPATION À LA CAUSE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

	2023	2024
Challenge mobilité régionale	-	✓
Semaine de réduction des déchets	-	✓
Journée internationales des droits des femmes	-	✓



LABÉLISATION ET CERTIFICATIONS

	2023	2024
Label LUCIE 26000	✓	✓
Certification BRC Picard et Air Forme	Grade AA+	Grade AA+
Médaille EcoVadis	-	Argent (Picard)
Label MORE	-	✓

ADHÉSION AUX CLUBS ET RÉSEAUX LOCAUX

	2023	2024
Entreprendre Poitou Charentes	✓	✓
Coq Vert	✓	✓
Club Climat Énergie	✓	✓
Club des ETI	✓	✓

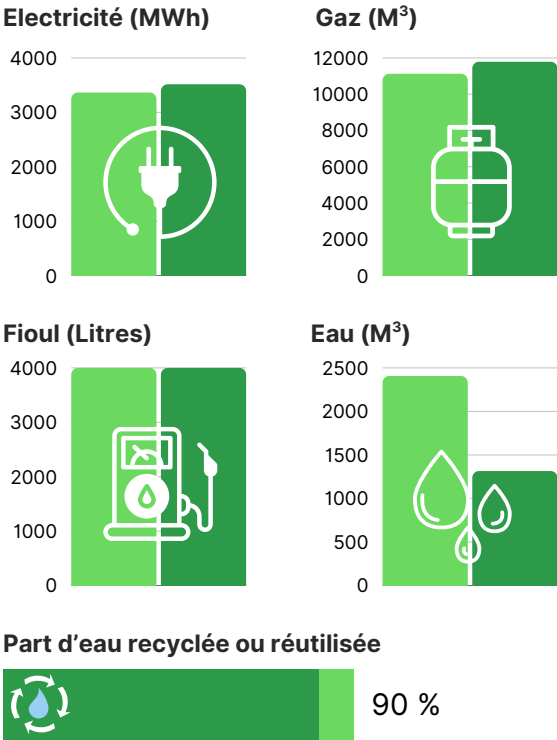




INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	2023	2024
EMPREINTE CARBONE		
Total des émissions de gaz à effet de serre en tCO2e	17147	Màj en cours
Dont :		
• Scope 1 & 2	2%	-
• Scope 3	98%	-
MATIÈRES PREMIÈRES PLASTIQUES POUR LE THERMOFORMAGE	3982 t.	4178 t.
Part des mono-matériaux	67%	74%
Part des matières recyclées	97%	97%
Part des broyés	1066 t.	1216 t.
QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS	270 t.	255 t.
Part des déchets recyclés et revalorisés en matière	51%	45%
Part des DIB	49%	55%
Part des déchets dangereux	0%	0%
MATIÈRES PREMIÈRES POUR EXTRUSION	1567 t.	1523 t.
Part des matières recyclées	26%	49.4%

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ANNUELLE





NEXT - site PICARD
2, rue Ampère
16440 Nersac
FRANCE
Tél. +33 (0)5 45 90 51 28
www.next-emballage.fr



NEXT - site AIR FORME
25 Rte de Soings
41230 Mur-de-Sologne
FRANCE
Tél. +33 (0)2 54 83 88 20
www.next-emballage.fr



NEXT - site PETIT
38 rue du Maillet
73360 Les Échelles
FRANCE
Tél. +33 (0)4 79 36 60 01
www.boutique-petit.com